



Date de mise en ligne : 17 août 2026

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00101** du **14 AOUT 2026**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) HAY Sebastien
 7c Rue Gambetta
 94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Le projet consiste à modifier l'ancienne descente de garage semi-enterrée
pour créer un espace de stationnement extérieur plat, sécurisé et parfaitement intégré au jardin en suivant la
pente naturel du terrain.

Sur un terrain sis 7c Rue Gambetta
Cadastré AN126

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22
rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **14 AOUT 2026**

Pour le Maire, par délégation,
La 9^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 26 00101 du a été affichée en Mairie du au
conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,